



LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Commission Régionale des Compétitions

Procès-Verbal de la réunion téléphonique du Mardi 19 juin 2018

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Gérard CASSEGRAIN, Patrice GRETHEN, Claude KEIME, Bernard PAQUIN, Michel RAMONET, Maxime RINIE, Jacky THIEBAUT, Jean-Marie THIRIET.

Excusé : Xavier HEILLETTE

Championnats Seniors

Montées-Descentes à l'issue de la saison 2017/2018

(sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)

SECTEUR ALSACE

REGIONAL 1

1 montée en National 3 :

STRASBOURG PIERROTS VAUBAN

3 descentes en Régional 2 :

SCHILTIGHEIM SC 2
SAINT LOUIS NEUWEG 2
OBERNAI FCSR

REGIONAL 2

2 montées en Régional 1 :

GEISPOLSHEIM FC
KEMBS REUNIS FC

6 descentes en Régional 3 :

ERNOLSHEIM S/BRUCHE
SAVERNE FC
DUTTLENHEIM ALFC
BENNWIHR FC
WITTENHEIM US
HIRTZBACH FC

Championnats Féminines

Montées-Descentes à l'issue de la saison 2017/2018

(sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)

SECTEUR CHAMPAGNE ARDENNE

DH Féminine

Championnes du groupe :

TROYES ESTAC

SECTEUR LORRAINE

DH Féminine

Championnes du groupe :

MOULINS Les METZ SC

2 descentes en R2 Féminine :

BACCARAT SC
TERVILLE SC

PH « Elite »

2 Accessions en R1 Féminine

BOUSSE JS
HEILLECOURT ES

SECTEUR ALSACE

DH Féminine

Championnes du groupe :

STRASBOURG PIERROTS VAUBAN

1 descente en District :

SAUSHEIM FC

2 Accessions du District en R1 Féminine

STRASBOURG RCSA (67)
MULHOUSE EAZFC (68)

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification, par envoi en recommandé à : LGEF - BP 19 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 Champigneulle ou à l'adresse électronique : appel@lgef.fff.fr, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,
Gérard SEITZ

Le Secrétaire,
Gérard CASSEGRAIN